



En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 (Etat le 1^{er} décembre 2007) et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

CRIDEC S.A.
Laboratoire Analytique
CP 13
CH-1312 Eclépens

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'essais pour l'analyse d'échantillons d'environnement : déchets spéciaux et eaux résiduelles

selon la norme ISO/CEI 17025. La portée de l'accréditation est fixée dans le registre officiel des laboratoires d'essais accrédités.



Sigle et numéro d'accréditation : STS 270

Date de l'accréditation : 14 août 2000

Date du dernier renouvellement de l'accréditation : 14 août 2010

L'accréditation est valable jusqu'au : 13 août 2015

CH-3003 Berne-Wabern, le 23 août 2010
Service d'accréditation suisse

Le responsable
Hanspeter Ischi

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'étalonnage, d'essais, d'inspection et certification de produits, personnel, systèmes de management de la qualité et de l'environnement, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de produits, systèmes de management de la qualité et de l'environnement et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'étalonnage et d'essais.